

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0614 du 11/03/2021**

Arrêté rectificatif du 10 mars 2021

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT RENOUELEMENT DE DETACHEMENT DANS L'EMPLOI  
DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**BUREAU RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte renouvellement de détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 10/03/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT RENOUVELLEMENT DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT RENOUELEMENT DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE  
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**



**ARRÊTÉ RECTIFICATIF**

**portant renouvellement de détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques**

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2020 portant renouvellement de détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

ARRÊTE :

**Article premier**

Les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2020 sont retirées en ce qu'elles concernent Madame Marylin PICHARD.

**Article 2**

Le détachement dans l'emploi de chef de service comptable de Madame Marylin PICHARD est renouvelé, conformément aux indications figurant ci-après :

| N° DGFIP | Nom     | Prénom  | Affectation    |                      | Niveau de détachement   | Nouvelle période de détachement |            |
|----------|---------|---------|----------------|----------------------|---|---------------------------------|------------|
|          |         |         |                |                      |   | Date de début - Date de fin     |            |
| 133560   | PICHARD | Marylin | SAÔNE-ET-LOIRE | SIE CHALON-SUR-SAÔNE | Chef de service comptable de 3 <sup>ème</sup> catégorie, 3 <sup>ème</sup> chevron | 01/01/2021                      | 30/06/2021 |

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 10 MARS 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

|  |                |
|--|----------------|
| BOFiP<br>Direction générale des Finances publiques | ISSN 2268-0756 |
| Directeur de publication : Jérôme Fournel          |                |